

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS: Elus municipaux : Annick DEFAYE, Co-Présidente Éluë, Jacques TAPIN et Franck MICHEL, Adjoints au Maire, Denis THOMMEROT, Conseiller municipal délégué.

Membres conseil de quartier : Marylène FOURNIER (Co-Présidente Habitante), Jean-Jacques ACHARD, Michel BARRE, Marc BILLARD, Albert BOCHER, Anthony DRAPEAU, Arlette ESTOUP, Dominique FAUCHER, Henry GARNAUD, Stéphanie GILA, Christian GOICHON, Gérard GOY, Marie-Joséphine GOY, Julie JOLY, Stéphanie KERDONCUFF, Sébastien MATHIEU, Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Françoise PRONOST, Jean-Claude SIGOIGNE, Jacky SIRE, Josiane THIELL-DABBERT, Pierre VALENTIE, Michèle VALIN, Roselyne VILLEMUR.

Excusés : Pilar BAUDIN, Adjointe au Maire, Elisabeth BEAUVAIS, Conseillère municipale, Christophe BRISSET, Joël CHATE, Sylvie CHATELIER, Dominique CLOUZEAU, Cyril GERBE, Aïcha HABBOUCHI, Magali HAUTENAUVE, Jonathan JUBIEN Nadine LABRUNE, Claude RAYMOND, Pascale RIVAUD, Yolande TOUCHETEAU, Pascal VEQUE, Annie YONI.

Agents municipaux : Bénédicte GABRIEL (Direction des Vies participatives).

Public : 10 personnes.

Ouverture de la séance à 20h

Accueil par A. DEFAYE et M. FOURNIER. Rappel de l'ordre du jour :

- 1. Point sur les dossiers en cours**
- 2. Point sur les travaux des commissions**
 - Ecologie urbaine
 - Vivre ensemble
 - Vie quotidienne
- 3. Informations diverses d'actualité**
- 4. Temps d'échange avec les conseillers et le public**

1. POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

1. Information mémoire du quartier – Wiki-Niort

A ce jour, près de 150 articles ont été publiés sur le site WIKI-Niort, alors que l'objectif que s'était fixé le groupe de travail était de 70 articles à la fin juin. Parmi ces articles, une cinquantaine recensent des rues du Clou Bouchet qui ont été géo-localisées. On compte plus de 750 visiteurs différents sur le site dont environ 150 qui ont consulté plusieurs fois les pages et on comptabilise entre 20 et 30 visites quotidiennes.

Point sur l'avancée du projet pour le quartier Goise-Champommier-Champclairot

Pour le développement des données concernant le quartier de Goise-Champommier-Champclairot, un groupe d'une dizaine de personnes s'est constitué depuis plusieurs mois, dont certains membres sont passionnés d'histoire.



Le groupe WIKI a relayé dans la presse ses activités et a reçu par la suite des courriers de témoignages d'anciens habitants du quartier (de pleines pages dactylographiées !).

Aujourd'hui, le groupe lance un appel à contribution notamment dans les possibilités d'illustrer les articles par des photos anciennes diffusables (libres de droits).

Enfin, en parallèle au travail du WIKI, la commission inter-quartier Mémoire ouvrière est également à la recherche de documents, plans, photos, articles de presse,... qui concernent les usines Boinot, Rousseau, Marot, Rougier et Erna-Boinot. L'ensemble de ces éléments pourra dans un second temps alimenter le WIKI.

2. Aménagement des abords de l'école J Jaurès

L'ensemble des travaux pour l'aménagement des abords de l'école Jean Jaurès démarrera durant l'été 2012 (pour être livré fin septembre). Des travaux préparatoires (réseaux etc.) se sont déroulés dès la fin juin. Un Info-quartier a été distribué aux riverains pour rappeler l'envergure du projet ; le plan de l'aménagement est affiché à l'école et au CSC 2 Champs.

Point budget :

Pour mémoire, le financement du projet s'élève à 180 000 €. En février dernier, le Conseil de quartier a voté la moitié de l'enveloppe, soit 90 000 € pour financer la moitié des travaux sur 2012 et reporter la seconde phase en 2013.

Or, à ce jour, J. TAPIN indique que la Direction des vies participatives dispose de la visibilité nécessaire pour dégager la somme manquante en mutualisant les crédits d'investissement sur 2012 afin de réaliser le projet en une seule fois.

J. TAPIN prend l'engagement de la mutualisation, validée lors de l'assemblée plénière de novembre 2010.

Il est par conséquent demandé au Conseil de quartier de Goise-Champommier-Champclairot de voter l'intégralité de son enveloppe d'investissement 2012 (100 000 €) : ACCORD à l'unanimité.

La mutualisation des crédits d'investissements 2012 pour ce projet s'élèvera donc à 80 000 €.

Les conseillers font part de leur grande satisfaction de voir le projet pris en charge par la mutualisation des moyens, tout en rappelant qu'il s'agit bien d'un projet de sécurisation des abords d'une école qui répond à 100% aux préoccupations d'intérêt général des Conseils de quartier mais qui s'inscrit également dans les priorités de la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie, comme cela avait été souligné en février dernier.

3. Aire de Massujat

Point sur l'avancée du projet :

Juin et été : Montage du Dossier de consultation des entreprises puis sélection des entreprises

Septembre-octobre : lancement des travaux.

Information :

Pour le moment, le projet consiste à créer une liaison piétonne et à implanter des structures de rencontres pour les jeunes (aucune installation de structure de jeux n'a été retenue).

Autre information sur l'aire de jeux Massujat 2-6 ans :

La structure principale a été immobilisée car l'agrément annuel attestant que les règles de sécurité sont respectées n'a pas été accordé par l'entreprise chargée des contrôles réglementaires sur l'ensemble des aires de la ville en 2011.

L'information suivante a été installée sur site et est mise à jour au fur et à mesure de l'avancée du dossier : « Comme vous avez pu le constater, une des structures de jeux de l'aire de Massujat n'est pas accessible depuis plusieurs mois. Elle a été déclarée non-conforme à la suite d'un contrôle réglementaire, contrairement à l'agrément fourni lors de la livraison de cet équipement. La municipalité a engagé une procédure juridique qui permettra de déterminer les responsabilités et



obligations des différentes parties impliquées dans ce dossier. Cette information sera mise à jour au fur et à mesure de l'évolution de la procédure. »

Questions et réactions des conseillers et du public :

- Plusieurs conseillers expriment leur mécontentement : l'information sur site est évasive, quelle est la nature de la non-conformité ?
- Sans se substituer au service juridique, pourquoi les conseillers de quartier n'ont-ils pas été informés plus tôt du problème ?
- Pourquoi ne met-on pas en place une contre-expertise ?

F. MICHEL : qu'une structure de jeux emblématique comme celle de Massujat soit fermée depuis quelques mois, pose un réel problème pour la municipalité : les normes de sécurité évoluent très régulièrement et deviennent de plus en plus drastiques. Il s'agit d'un problème politique au sens global, même si tout le monde s'accorde sur le fait qu'il est inconcevable de remettre en cause la sécurité de l'enfant ; il n'est toutefois pas non plus possible d'engager la responsabilité juridique du Maire dans ce genre de contexte.

A. DEFAYE partage cette remarque et s'engage à débloquer la situation du point de vue politique.

4. Rue des Pèlerins

Pour mémoire, ce projet est issu d'une demande des riverains situés plus particulièrement sur la partie de la rue où il n'y a pas d'aménagements. Après une rencontre avec les riverains et un relais auprès des services techniques, il est proposé un plan d'aménagement avec l'implantation d'un stationnement alterné accompagné de chicanes. La commission a demandé l'ajout d'un passage piétons au milieu de la rue.

Les membres de la commission prévoient de revenir vers les riverains demandeurs courant septembre, ainsi le projet pourrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

J. TAPIN ajoute que pour la réalisation de ce projet, aucun financement n'est demandé car il s'agit d'une intervention réalisée dans des délais rapides par la régie voirie dans le cadre de l'utilisation de l'enveloppe de crédits de fonctionnement alloués par les Conseils de quartier.

5. Rue Brun-Puyrajoux

Constats de la commission vie quotidienne (rappel) :

- la vitesse des véhicules
- l'insécurité des piétons,
- des sorties des rues adjacentes, perpendiculaires à la rue Brun-Puyrajoux, avec un manque de visibilité manifeste, qui oblige les véhicules à avancer
- un manque de signalisation du sens unique, des véhicules à contre-sens (vélos, voitures) y sont souvent remarqués.

Quelques membres de la commission travaillent sur la réalisation d'une vidéo pour concrétiser les différentes difficultés rencontrées par les piétons et les cyclistes notamment sur la rue.

A ce jour, une étude du carrefour Brun-Puyrajoux – Rue St Georges a été menée par le service d'aménagement des espaces publics et validée par la commission. Une rencontre avec la directrice de l'Ecole J. Jaurès pour approbation du parcours des élèves a eu lieu. Le projet devrait être réalisé prochainement.

Suite du projet rue Brun-Puyrajoux :

Dès 2013, le Conseil de quartier disposera à nouveau de 100 000 € en investissement. Il est par conséquent envisagé de lancer la concertation auprès des riverains à la rentrée 2012. Il sera également utile d'associer des usagers à ce groupe de travail.



Questions et réactions des conseillers et du public :

- *C'est l'ensemble de la rue qui est dangereuse, quelque soit le mode de déplacement.*
- *Les quelques photos parlent d'elles-mêmes : aucun espace n'est prévu pour les piétons qui se déplacent par conséquent directement sur la chaussée.*
- *La place arrêt minute qui se situe au tout début de la rue rend difficile le débouché dans la rue quand on arrive de l'avenue de Limoges (direction centre-ville). Peut-on envisager de supprimer cette case ?*

M. FOURNIER : il sera également opportun d'associer à la concertation le commerçant que cette case concerne pour l'aménagement de cette rue.

F. MICHEL : cette rue est très emblématique du fonctionnement encore très rural de Niort dans la configuration des rues (pas de trottoirs confortables pour se déplacer), dans le mode de transport (tout voiture) et d'implantation du stationnement au plus proche de l'objectif (ici le commerce).

J. TAPIN : il est en effet nécessaire de vérifier si la case arrêt minute joue réellement son rôle.

6. Plateau de Champommier

M. FOURNIER indique pour mémoire et pour les nouveaux conseillers que ce projet est suivi par le Conseil de quartier depuis de nombreuses années. Il implique de nombreux partenaires : la Région Poitou-Charentes et l'Education nationale (dans une moindre mesure) pour les 2 lycées, la CAN pour les transports en commun, le Conseil général des Deux-sèvres pour les transports scolaires, la ville et le Conseil de quartier.

M. FOURNIER rappelle les envois de courriers de relance en 2011 et 2012 faisant référence à une visite sur site avec élus et techniciens fin 2009.

A. DEFAYE informe le conseil des dernières informations et avancées du projet :

- Un aménagement du parvis devant le lycée (en cours de validation auprès de l'établissement) a été réalisé en concertation avec le lycée P. GUERIN et soumis aux membres de la commission Vie quotidienne.
- Une restructuration des transports sur la zone (déplacée a priori vers Terre de sports) est en prévision dans les prochains mois. Ce changement limiterait le nombre de bus présents sur le secteur aux moments d'entrée et de sortie des établissements scolaires (avec un système de navettes du Lycée P. Guérin à Terre de sports).

Questions et réactions des conseillers et du public :

- *Le plan d'aménagement proposé va générer un blocage des véhicules au niveau de l'arrêt de bus rue des Fiefs : aujourd'hui les véhicules peuvent dépasser le bus à l'arrêt, demain, avec l'implantation d'un terre-plein central, cette manœuvre ne sera plus possible.*
- *La création du parvis devant le lycée supprime plusieurs places de stationnement.*

Réponse de la Direction des vies participatives : il a été fait le choix de limiter la circulation des véhicules au moment de la desserte du bus afin de sécuriser la traversée des piétons. Les véhicules devront en effet attendre quelques instants derrière le bus à l'arrêt sur voirie.

Concernant les places de stationnement, le secteur n'est pas en zone de saturation en termes de stationnement, les places seront simplement situées un peu plus loin de l'entrée de l'établissement.

A. DEFAYE : une fois de plus, on revient aux interrogations sur la place que l'on souhaite donner ou laisser à la voiture sur les autres modes de transports.

- *Pour limiter la place de la voiture, il serait judicieux d'adapter les horaires des transports en commun aux heures d'entrée-sortie des établissements scolaires.*

M. FOURNIER : il existe en effet de nombreux exemples dans le quartier qui illustrent le problème de manque d'adaptation des horaires aux besoins des lycéens notamment.

F. MICHEL : depuis juillet 2011, l'offre en transports en commun a globalement augmenté, au détriment des lignes de cabotage au sein des quartiers. Toutefois, la demande crée l'offre, il est donc important de faire remonter tous les manques, toutes les demandes d'ajustement pour améliorer le système.



J. TAPIN ajoute qu'une enquête « origine – destination » va être réalisée sur toutes les lignes prochainement ; C'est également l'occasion de faire remonter les demandes.

- *La question du changement de la place de la voiture dans nos modes de vie interroge en particulier les jeunes générations. Est-il aujourd'hui possible de mesurer l'impact de la mise en place de pédibus pour se rendre à l'école sur les modes de déplacement des collégiens ? leur habitude nouvelle pour rejoindre l'école en termes de déplacement influe-t-elle quand ils grandissent sur leur mode de déplacement pour aller au collège ou se déplacer dans la ville en général ?*

J. TAPIN : le Pédibus a un fonctionnement très conjoncturel, il suffit qu'il s'appuie sur une équipe de parents motivés.

Toujours est-il qu'à l'occasion du conseil d'administration de la SEMTAN, il a été annoncé une augmentation de 24% des transports en commun entre 2010 et aujourd'hui, les comportements vis-à-vis des déplacements changent. Il est toutefois nécessaire de remettre cette donnée dans un contexte de restructuration du réseau (et ouverture de lignes vers les autres communes de l'agglomération).

7. Rue de Goise

La demande de sécurisation et de traitement des problèmes de transit des poids lourds par cette voie et de vitesse des véhicules a été traitée par le Bureau d'étude voirie qui propose un aménagement en stationnement alterné (avec îlots de contournement). La commission a validé ce principe.

La suite du projet :

- Une information va être réalisée auprès des riverains (par le biais d'un info-quartiers).
- Les travaux seront réalisés après l'été par la régie voirie, en prenant en compte les demandes des riverains.

Questions et réactions des conseillers et du public :

- *Le stationnement alterné constituera une réelle contrainte pour les poids lourds qui sont obligés d'emprunter la route d'Aiffres mieux calibrée pour ce type de véhicules.*
- *Cet aménagement ne met-il pas en danger les cyclistes ?*

Réponse de la Direction des vies participatives : Ce type d'aménagement qui a été implanté sur la rue de Souché-Aérodrome récemment n'a pas d'incidence en termes de sécurité pour les cyclistes, l'espace entre l'îlot et le milieu de la route leur permet de croiser un véhicule sans risque.

- *Sur le rond-point de la rue de Goise – Inkermann, il a été réalisé un aménagement qui paraît peu utile (plusieurs m² de revêtement sans destination précise a priori).*

Réponse de la Direction des vies participatives : cet aménagement permet simplement de réduire la voie pour les véhicules et a par conséquent une influence sur leur vitesse.

Autre dossier concernant la rue de Goise :

La municipalité a reçu une pétition des riverains de la rue de Goise (sur la partie de la rue qui se situe à St Florent). De plus, depuis quelques mois, la Direction des Vies participatives et la cellule demandes citoyennes à la Direction des Espaces Publics enregistrent des demandes concernant le secteur de la rue de Goise, plutôt du côté quartier Goise-Champommier-Champclairot. Les riverains interrogent les services sur les problématiques d'accès au centre-ville du quartier de Goise à vélo ou à pied notamment.

Par conséquent, la Direction des Vies participatives, en lien avec le Bureau d'études voirie de la Direction des espaces publics, propose la constitution d'un groupe de travail associant les Conseils de quartier St Florent et Goise-Champommier-Champclairot à la rentrée 2012 et les riverains demandeurs afin de mener une réflexion commune sur l'aménagement de cette rue.

8. Plan local d'accessibilité

L'ensemble du projet d'aménagement sur Goise et Champommier a été réalisé : il reste les marquages au sol (peinture réalisée d'ici la fin juillet).



Courant septembre 2012, il est prévu la réalisation du plan local d'accessibilité rue G Lasseron avec notamment l'implantation des passages piétons demandés par le Conseil de quartier. Ce secteur est traité en priorité sur le quartier de Champclairot du fait de la proximité du Foyer des Genêts.

2. POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

1. Ecologie urbaine

1/ Retour bilan Téciverdi-quartiers

Projection d'une vidéo et de photos du rallye insectes (une des belles réussites des événements Téciverdi du quartier notamment en termes de mixité sociale et de rencontres entre différents acteurs du quartier).

Pour le reste de l'événement, les membres du groupe de travail Téciverdi déplorent le problème de diffusion des supports de communication qui sont arrivés seulement quelques jours avant le week-end. Les balades et visites du dimanche ont bien fonctionné simplement parce que les conseillers de quartier ont activé leurs réseaux sociaux. Une meilleure communication aurait peut-être permis une meilleure fréquentation de la conférence (20 personnes).

Compte-rendu de la commission Ecologie urbaine (transmis à l'équipe Téciverdi) :

« **Les chasses aux insectes.** Conçues par les résidents du foyer et leurs moniteurs d'ateliers pour la fabrication des insectes et par l'animatrice pour la création et l'organisation du jeu, elles se sont très bien déroulées, avec un taux d'encadrement confortable grâce à la présence de 5 conseillers de quartier le vendredi (pour 16 personnes handicapées et 29 enfants de CP et de CLIS Jean Jaurès ainsi que 2 élèves du Lycée Paul Guérin). Le dimanche, un conseiller de quartier s'est joint au groupe : 6 personnes handicapées et 5 enfants venus avec leurs parents. De belles rencontres dans des équipes mixtes et des habitants du quartier curieux de ces allées et venues dans les rues, le vendredi. Le dimanche, le rallye a eu lieu dans l'enceinte du foyer pour des raisons de météo incertaine. Les familles ont été ravies de découvrir ce lieu privé inattendu.

Le stand "papillons-Noé Conservation" samedi après midi. Quelques contacts, distribution des documents d'identification, présentation de l'intérêt des prairies fleuries mais une seule tentative de saisie de données apportées par une résidente du quartier... La science participative est un concept novateur encore éloigné du grand public. Modestement, le stand aura contribué à le développer...

La balade au bassin d'orage a été très intéressante pour les 11 participants qui ont bravé le petit crachin matinal. Dommage que l'absence du soleil nous ait privés des papillons ... Heureusement que les araignées et les insectes étaient au rendez-vous, notamment dans la haie qui surplombe la partie non fauchée du bassin d'orage. Vincent Albouy est un excellent vulgarisateur, parfaitement à la portée des profanes. Il avait prêté un guide à chacun afin que tous profitent de photos détaillées en complément des observations directes. Très pratique quand l'insecte s'envole un peu trop tôt !

La conférence. Il est bien dommage que le dépliant n'ait pas été disponible plus tôt, il aurait été déposé dans les jardinerie, auprès des adhérents des sociétés apicoles et d'horticulture et diffusé en porte à porte dans le quartier. Les effectifs auraient probablement pu être doublés... La conférence : "les auxiliaires, mieux que les pesticides" était très intéressante pour les jardiniers amateurs auxquels elle était destinée. Elle a pris une autre dimension quand, presque à l'heure de la conclusion, une question de la salle a été posée concernant la pertinence de l'agriculture biologique comme solution à l'alimentation de l'humanité dans sa globalité. La réponse de Vincent Albouy a été à la fois technique et politique, elle a été concise mais aurait pu constituer l'entame d'une autre conférence !

Les visites de jardins : « carton plein » sur les 3 visites (environ 15 participants à chaque fois dont plusieurs en récidive !). Accueil très convivial, plaisir partagé mais intérêt déclinant pour l'entomologie au fur et à mesure que les jardiniers s'échangeaient des trucs et astuces ! Très bien. »



2/ Point sur les projets 2012-2013

Le prochain Troc-jardin se déroulera le dimanche 21 octobre.

Comme d'habitude, troc (ou don) et parlottes vertes (interventions de courte durée sur des thématiques liées au jardin).

- Le troc : plantes, boutures, graines, fruits (noix, courges...) documentation et revues, outils...
- Parlottes vertes : le thème des plantes utiles à notre santé est envisagé. 2 intervenants ont déjà été sollicités (les tisanes, les plantes guérisseuses...)

Les nouveautés 2012 :

- Réalisation d'une soupe commune pour laquelle chacun apporterait un légume, dégustation à 18h.
- Confection de tisanes et infusions à partir des récoltes personnelles. Et les fleurs de tilleul de l'école ? Dégustation en continu.

3/ Point sur l'implantation de l'hôtel à insectes : choix de l'implantation à soumettre

Le Conseil municipal enfants a réalisé des hôtels à insectes, inaugurés pendant les week-ends quartiers de Téciverdi. Il revient au Conseil de chaque quartier de faire une proposition d'emplacement de cet hôtel pour le quartier, en pensant à la vulnérabilité de l'équipement et à l'importance du milieu dans lequel il sera implanté (richesse de la flore environnante entre autres).

Sont proposés :

- une des écoles du quartier (mais pourquoi plus une qu'une autre ?)
- l'aire de Champommier (question du vandalisme et du manque de biodiversité soulevées)
- Aire de Massujat (question du vandalisme soulevée également)
- Bassin d'orage, avenue de Limoges : il est proposé de l'implanter dans la partie interdite au public, la plus riche en termes de biodiversité. Cet espace est proche de 2 des 3 écoles du quartier et du foyer de Genêts. Le bassin d'orage sera soumis aux espaces verts et naturels de la ville qui assurera l'implantation de cet hôtel.

2. Vivre ensemble

Point sur le projet de charte de voisinage Square Germaine Clopeau

Le bailleur social Habitat-Sud Deux-Sèvres (HSDS) mène un travail spécifique sur le quartier de Champclairot, notamment en tant que gestionnaire des habitats collectifs autour du square G Clopeau. En 2011, les résultats de l'enquête triennale ont mis en valeur un malaise des résidents, voire un sentiment de délaissement et des problèmes de voisinage sur ce secteur.

HSDS souhaite mettre en place une charte de voisinage pour faciliter la vie en commun dans le quartier et a associé à sa démarche le Conseil de quartier et le service de Médiation sociale du CCAS, qui intervient dans les conflits de voisinage sur demande des gens et qui participe aussi à la veille préventive soit en porte à porte soit en réunion collective.

HSDS a une véritable expérience dans la mise en place de charte qui sont porteuses de bons résultats dans plusieurs secteurs de la ville. Le développement de cette charte de voisinage implique la participation des trois acteurs : le bailleur, les locataires, le conseil de quartier. Les habitants participent à l'élaboration de la charte et la signent. Elle s'adresse à des habitants ayant un projet en commun, d'un même quartier ou même immeuble.

Sur le Square G. Clopeau, HSDS a atteint l'étape de la distribution du questionnaire auprès des habitants. Le service de Médiation va passer rencontrer les résidents pour éventuellement les accompagner à compléter le document.

La commission Vivre ensemble a repéré quelques dysfonctionnements sur le Square (dépôts sauvages de déchets à proximité des conteneurs, abribus jonchés de déchets, utilisation de l'aire de jeux comme espace d'ébats canins,...). La question de la gestion des chiens reste une problématique chronique dans ces espaces.

A. DEFAYE précise que la ville s'est dotée d'un éducateur canin pour traiter la question de l'animal dans la ville et responsabiliser les maîtres. Il existe également la possibilité de créer des espaces dédiés aux chiens, espaces d'ébats ou canisites.

F. MICHEL indique que dans le projet de la vallée Guyot, il pourrait être envisageable de créer une destination de parc urbain à l'ancienne friche Altadis-Seita, qui se situe à côté de ces habitats collectifs.



Point sur la demande d'utilisation du local du 115 rue de la Perche par le CSC 2 Champs

Dans le courant de l'été, l'Espace aux jeunes devrait ouvrir ses portes dans l'ex-mairie de quartier, géré par le CSC 2 Champs. Ce projet a été validé par la municipalité qui a notamment suivi l'avis du Conseil de quartier.

Point sur le fonctionnement de la commission

MP MILLASSEAU ne souhaite plus assumer le rôle de référente de la commission Vivre ensemble, pour des raisons personnelles. Il semblerait que J. JUBIEN pourrait prendre le relais (à confirmer).

3. Vie quotidienne

Point sur les aires de jeux du quartier - Constat :

Bassin d'orage : plusieurs des jeux ont été supprimés, il ne reste plus que le jeu qui permet de grimper sur des cordes. Le toboggan a été enlevé suite à un accident.

Aire de Champommier (derrière la piscine) : les jeux qui ont été retirés suite à leur détérioration n'ont pas été remis.

Propositions des membres de la commission Vie quotidienne :

- Développer l'information pour les usagers
- Les impliquer pour une pérennité de l'équipement dont le coût d'installation et d'entretien est relativement élevé
- Faire une prévention pédagogique
- Renouveler la communication pour la structure de Massujat

Questions et réactions des conseillers et du public :

- *La question de la gestion des aires de jeux sur l'ensemble du quartier (Massujat, Champommier et Bassin d'orage avenue de Limoges) se pose un réel problème : en effet, au fil des actes d'incivilité ou de problèmes de sécurité, de normes à respecter, les jeux sont supprimés avec trop peu d'information auprès du public. Les conseillers s'accordent également sur le fait qu'il y a un problème dans le mode de fonctionnement dans la communication auprès des conseils de quartier.*
- *La question de l'éventuelle utilisation à mauvais escient de ces espaces par les jeunes est évoquée.*
- *Certains conseillers rappellent qu'il ne faut pas confondre jeunesse et vandalisme, que la stigmatisation est trop simple et néfaste.*

A. DEFAYE : municipalité et conseil de quartier sont en premier lieu confrontés à un problème de civisme et de comportement vis-à-vis de la chose publique.

F. MICHEL : ce phénomène relance toute de même indirectement le constat qu'il n'existe pas d'espaces dédiés aux lycéens et adolescents dans la ville.

3. INFORMATIONS DIVERSES D'ACTUALITE

1. Révision PLU

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU présente **une vision de l'évolution du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années : le P.A.D.D.** (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Le PLU doit respecter **3 grands principes** :

- o L'équilibre entre le renouvellement urbain et le développement de l'urbanisation
- o La diversité des fonctions urbaines
- o L'utilisation économe de l'espace

Le PLU comprend **2 documents** qui traduisent les projets communaux :

- o Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)



- o Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

La procédure a été engagée par délibération du Conseil Municipal le 31 janvier 2011.

Objectifs définis : **La biodiversité : axe fort, prioritaire et transversal du futur PLU** (limiter l'étalement urbain, amplifier les modes doux de déplacements, Préserver et reconstituer les continuités écologiques, prendre en compte l'Agenda 21).

Balades urbaines : 6 balades sur 3 dates - Dates et thématiques spécifiques

Mercredi 12 septembre - 18h30 à 21h30

St-Liguire : Marais & espaces naturels *Clou-Bouchet : Renouveau urbain*

Jeudi 13 septembre - 18h30 à 21h30

Sud Champommier : mixité fonctionnelle *Centre-ville : Patrimoine et ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager)*

Samedi 15 septembre - 9h à 12h

Quartier Nord : Périmètre de captage *Ste-Pezenne : Énergies renouvelables et performance énergétique*

Ateliers – tables rondes (sur les 3 thématiques du diagnostic : 6/10 9h-12h

↻ L'environnement et le cadre de vie

↻ La socio-économie (les habitants, les logements, les activités, les commerces, l'emploi)

↻ Les transports et déplacements

F. MICHEL, Adjoint délégué à l'urbanisme, ajoute que la révision du PLU est lancée pour 2 années de procédure. Les balades organisées se feront sans les élus et ont pour objectif de faire émerger une réflexion globale sur la manière de densifier la ville (selon quels règlements ?) tout en respectant les trames verte et bleue ainsi que la biodiversité du territoire mise en valeur par l'étude réalisée récemment. F. MICHEL rappelle que 43% de la Niort sont constitués d'espaces verts et agricoles.

2. Visites de l'Acclameur et animations : samedi 14 juillet 2012

3. 10 ans des CQ

Samedi 17 novembre à 13h30 (Hôtel de ville)

4. Dates des prochaines réunions :

- Bureaux (n°115 rue de la Perche) :

Jeudi 20 septembre, 18h30

Jeudi 22 novembre, 18h30

- Conseils (CSC Chemins Blancs, Massujat) :

Mercredi 24 octobre, 20h

Mercredi 11 décembre, 20h

4. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES CONSEILLERS ET LE PUBLIC – QUESTIONS DIVERSES D'ACTUALITÉ

La séance est levée à 23h30.

